



Fédération Française de BADMINTON COMITÉ des BOUCHES-DU-RHÔNE

Maison départementale des sports 15 place de la Joliette 13002 Marseille
04 13 31 68 58

badminton@13olympique.com - www.badminton13.fr

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 7 décembre 2017 Compte rendu

Liste de présence

Délégués des associations membres :

AUC Badminton (3 délégués ; 5 voix) : Gilles Dossetto, Pierre Manuguerra, Sydney Lengagne.
BC Aubagne (1 ; 1) : Jean-Yves Pepino.
Auriol-Roquevaire BC (1 ; 1) : Mathieu Simon.
Boucain BC (1 ; 1) : Richard Simon.
OCCB Cabriès (1 ; 1) : Martin Piel.
BC Ensues (1 ; 1) : Bernard Chappe.
Istres SB (2 ; 2) : Alexandre Decorps, David Vincent.
ASAH Marignane (3 ; 3) : Tania Hernandez, Romain Mallet, Raphaël Vannunen.
BOUM Marseille (3, 3) : Alexis Bosset, Anne Delanoë, Josselin Poirier.
SMUC Marseille (1 ; 2) : Cyrille Caillol.
Martigues BC (2 ; 2) : Cathy Thomae, Olivier Toque.
BC Miramas (2 ; 2) : Arnaud Jouanne, Crystelle Juan.
BC Pélissanne (1 ; 1) : Émilie Luqué.
4S Rognes (2, 2) : Bernard Garcia, Laurent Richelmi.
S & L Saint-Cannat (1, 1) : Georges Besse.
BC Saint-Martin (1 ; 1) : Marc Oliber.
BC Sausset (2, 2) : Nathalie Huet, Marcel Jallet.
Simiane BC (2, 2) : Laurence Maciotta, Stéphanie Warsitz.
BC Trets (3 ; 3) : Jean-Claude Casas, Olivier Hennegrave, Sylviane Wozniak.
Individuels BdR (1 ; 1) : Bruno Bert.

Invités :

Élodie Casanova, présidente de la Ligue PACA.
Sydney Lengagne, Yann Legendre et Corinne Massou, employés du Comité.

Ouverture de séance

37 personnes assistent à l'assemblée générale. 19 associations membres (sur 40) sont présentes, dont 6 au complet. Elles sont représentées, y compris le délégué des licenciés individuels, par 34 délégués (sur 86) portant 37 voix (sur 89). Les quorums sont atteints et l'assemblée peut valablement délibérer.

La séance est ouverte à 18 h 31. Bruno Bert remercie les présents, ainsi que les Ailes sportives et R. Vannunen, pour leur accueil.

Il remercie également Élodie Casanova, présidente de la ligue PACA, de sa présence.

Il présente les travaux de la soirée, qui tournent essentiellement autour du rapport des activités réalisées depuis un an et autour des prévisions, à la fois techniques (évolution du projet associatif) et financières (budget 2018).

Approbation de compte rendu

Le compte rendu de l'assemblée générale tenue le 7 juin 2017 est approuvé à l'unanimité.

Rapport moral et d'activités

B. Bert introduit le rapport moral et d'activités en soulignant que 2017 aura été une belle année pour le Comité : les titres de champions d'Europe obtenus par Tomi Popov puis son frère Christo, le franchissement du seuil des 4.000 licenciés et le retour à une santé financière plus saine, entre autres.

Le projet associatif du Comité, adopté par l'AG il y a quatre ans, constitue la trame du rapport d'activités.

Les premiers travaux d'évaluation en profondeur du projet ont débuté à l'automne : trois réunions de travail se sont tenues, associant les employés et les élus disponibles ; les comptes rendus ont été diffusés sur le site.

Cette démarche sera poursuivie dans les mois qui viennent, de façon à proposer à l'AG de fin de saison une révision globale du projet, en fonction des résultats et constats, ainsi que des évolutions des missions fédérales et surtout du contexte extérieur.

Les réflexions en ce sens sont forcément marquées par les contraintes financières du moment, qui imposeront des choix parmi les orientations du projet.

Gouvernance

B. Bert précise les principes qui guident la direction du Comité, notamment depuis quatre ans :

- un projet pour le Comité et une assistance incitative de proximité, afin que les clubs se dotent de leur propre projet ;
- une gouvernance partagée, associant de plus en plus aux réflexions et aux décisions les élus, les membres des commissions et les dirigeants de club ;
- la recherche de pérennité de l'organisation, par la formalisation des savoir-faire et la recherche constante de financements durables.

Il rappelle que les commissions de travail sont ouvertes à tous les licenciés et constituent un moyen efficace de partager les travaux et les décisions.

Communication et promotion

C. Massou rappelle la nécessité d'une communication systématique, inscrite dans le projet. En interne, les liens entre le Comité, les clubs et les licenciés sont très importants et les efforts doivent être poursuivis : supports divers, lettre ou extranet pour les dirigeants, réseaux...

À l'extérieur, il s'agit de favoriser l'obtention de ressources nouvelles : organisation d'événements, partenariats économiques, y compris sous forme participative ou collaborative. Enfin, la communication externe sert aussi à conforter la crédibilité et la visibilité du Badminton, du Comité et des clubs, ce qui est essentiel pour la recherche de subventions et de créneaux dans les gymnases.

Développement durable

N. Huet incite le Comité et les clubs à poursuivre leurs démarches écoresponsables et à postuler aux différents dispositifs incitatifs : Écobad (FFBaD), Sport responsable, par exemple.

Badminton pour tous

Y. Legendre rappelle les principes qui motivent les actions Bad pour tous du Comité : gagner en crédibilité et en visibilité, obtenir des financements et parfois des créneaux, consolider les emplois et, bien sûr, agir sur des enjeux sociétaux.

Les actions du Comité sont parfois conduites par lui-même, au moins au début, mais l'objectif est toujours de faire prendre le relais par les clubs, qui peuvent en tirer des bénéfices analogues.

L'accent des politiques publiques est actuellement mis sur le sport santé, domaine dans lequel le Comité est de plus en plus actif : animations et aides pour les personnes diabétiques ou en surpoids, par exemple. Il va poursuivre ces efforts et va faire suivre à ses employés des formations spécifiques, lui permettant d'être officiellement reconnu par les instances compétentes.

Les clubs sont, toujours plus, invités à faire part au Comité de toutes leurs initiatives en la matière, de façon à partager les informations et à organiser une meilleure communication.

Clubs

Le conseil d'administration propose d'augmenter le rythme des visites dans les clubs, par les employés et si possible des élus, afin de fournir un complément à l'assistance aux dirigeants par le Comité. Les sujets abordés lors des visites peuvent être très variés (école de jeunes, sujets administratifs, accès à la compétition, etc.). Les clubs peuvent être demandeurs de telles visites et c'est même préférable.

Le Comité avait mis en place deux dispositifs pour inciter les clubs à s'inscrire dans des actions contribuant au projet associatif commun : l'évaluation (notation) des clubs et les subventions. Le premier est actuellement suspendu, dans la mesure où le CNDS et le Département ne demandent plus une telle évaluation (voire l'avis du Comité pour le CNDS) ; le second rencontre peu de succès, peut-être en raison des montants relativement faibles que les finances permettent d'accorder. Les contraintes budgétaires actuelles conduisent à proposer de suspendre aussi ce dernier, au bénéfice des visites faites aux clubs.

Y. Legendre résume les travaux entrepris en permanence afin de favoriser la création de nouveaux clubs, le processus pouvant parfois durer plusieurs années. Les clubs sont invités à faire preuve de solidarité, en faisant acte de présence au lancement de l'activité ou en prêtant du matériel, comme plusieurs clubs l'ont très bien fait à la création de celui de Peypin.

Il rappelle également l'intérêt de communiquer au Comité la moindre information concernant des projets de construction ou de rénovation de gymnases.

Vie sportive

S. Lengagne expose les principes de réorientation de la politique sportive du Comité.

Les idées principales consistent à s'orienter plus encore vers les tout jeunes joueurs (de 5 à 13 ans) et à consolider les clubs afin de leur permettre de mieux prendre place dans cette action.

Concrètement, cela recouvre les aspects suivants.

Accompagner et soutenir les clubs dans la structuration et la progression des écoles de jeunes.

Optimiser l'identification des jeunes talents et leur proposer une formation efficace aux exigences du Badminton, quelles que soient leurs motivations. Augmenter à cet effet les capacités d'observation de ces jeunes en situation d'entraînement ou de compétition.

Proposer une offre de regroupements diversifiée, en ajoutant aux stages de détection et de perfectionnement des stages ouverts à tous les jeunes souhaitant y participer.

Continuer à améliorer et à élargir l'offre en compétitions.

Faire encore progresser la formation des cadres techniques (entraîneurs et animateurs), notamment en mettant plus d'efforts sur les parcours visant une professionnalisation.

Dans ce contexte et compte tenu des finances, l'accompagnement d'une équipe sur des compétitions et le soutien aux sportifs de haut niveau devraient être réduits voire suspendus. G. Besse s'interroge sur cette dernière action ; B. Bert répond que le Comité l'avait mise en place parce que les suivis et soutiens apportés par la Fédération et la Ligue révélaient des lacunes ; dans le contexte actuel, cela peut difficilement rester une priorité.

N. Huet souligne qu'une étude récente montre qu'il y a des progrès dans le recrutement de très jeunes joueurs, mais que beaucoup ne persistent pas dans le Badminton en raison d'un accueil insuffisant dans les clubs. Un débat s'instaure sur les activités à proposer à ces jeunes, surtout orientées vers la motricité, dans presque tous les sports. La discussion débouche sur l'intérêt de plus en plus marqué vers la présence de cadres professionnels dans les clubs ; S. Lengagne ajoute que le projet pourrait déboucher rapidement sur l'organisation d'une formation au « certificat de qualification professionnelle ». Il est rappelé que le Comité soutiendra toute initiative visant à partager un entraîneur entre plusieurs clubs.

Les candidatures peu nombreuses aux formations techniques proposées par le Comité, depuis un an, posent une question difficile, mais il est à noter que le phénomène est national, depuis la réforme des cursus l'an passé.

L. Maciotta suggère d'établir des fourchettes de dates dans le calendrier des formations. O. Hennegrave indique qu'il serait souhaitable de prévoir des formations avec plus de présence dans les clubs eux-mêmes, d'autant que certains bénévoles ne cherchent pas forcément une certification ; S. Lengagne répond que le sujet mérite d'être étudié, pas seulement pour les formations continues, mais aussi pour les formations initiales (AB1 p. ex.).

Par ailleurs, le Comité s'interroge sur l'opportunité d'organiser une formation de juge-arbitre, maintenant qu'il en a enfin le droit. Les clubs sont invités à faire part de leurs besoins et de leurs candidats éventuels.

La palette des compétitions existantes et envisagées est présentée par S. Lengagne. À côté de succès comme l'interclubs adultes ou les grands prix jeunes, avec l'amélioration de ces derniers la saison passée, les rencontres départementales et les interclubs jeunes, respectivement faute d'organisateur et d'équipes inscrites en nombre suffisant, ne sont pas à la hauteur des attentes.

M. Simon et M. Piel suggèrent de renforcer l'attrait des grands prix adultes par un classement général (comme chez les jeunes) avec prix en fin de saison. B. Bert répond que ce système a existé durant les dix premières années des GPA ; il est tout à fait possible d'y revenir si cela présente un vrai intérêt sportif, mais un impact financier significatif supposerait une forte augmentation des droits d'inscription.

M. Jallet souligne à nouveau la trop faible participation des clubs aux interclubs jeunes, en dépit de l'intérêt évident de cette compétition pour les jeunes et pour les clubs.

R. Vannunen suggère l'organisation d'un championnat départemental individuel, susceptible de créer des recettes. B. Bert répond que les nombreuses tentatives pour créer de tels championnats territoriaux, en y attirant les meilleurs, ont toujours échoué. Compte tenu de la nécessité de trouver un club d'accueil, qui doit y trouver son compte, l'intérêt financier d'une telle compétition n'est pas évident.

Vote

Le rapport moral et d'activités 2017 est approuvé à l'unanimité.

Budget prévisionnel 2018

Contexte financier

Lors des années 2014 à 2016, l'assemblée générale du Comité avait décidé d'investir, dans les emplois et dans de nouvelles actions, sans augmenter notablement les contributions des licenciés, des clubs et des familles, en finançant ces progrès par un appel aux solides réserves existantes.

Les résultats des exercices 2015 et 2016 ont pourtant présenté des déficits supérieurs à ceux qui étaient prévus, ce qui avait conduit le conseil d'administration à proposer à l'assemblée de juin 2016 d'amender cette stratégie. Les actions correctives mises en place ont permis de redresser la situation : les prévisions actuelles laissent présager un exercice 2017 en excédent, conformément au budget adopté il y a un an, ce qui permet de combler en partie les excès de déficits précédents.

Néanmoins, pour des raisons tout autres, liées notamment aux politiques de dépenses publiques de l'État, les prévisions pour l'avenir sont très incertaines.

Estimation du résultat 2017

G. Dossetto présente les principaux éléments qui permettent d'estimer le résultat 2017, à moins de deux mois de la fin de l'exercice et de fonder le budget 2018.

Outre les difficultés liées aux subventions, toutes en baisse en 2015 et 2016 (CNDS, Département, ligue régionale), les finances du Comité ont été affectées en 2017 par d'autres facteurs négatifs. La fréquentation des formations techniques est en baisse, d'abord en raison de la réforme fédérale mais sans doute aussi pour d'autres raisons. L'assistance aux stages jeunes est elle aussi en baisse, à cause d'une certaine concurrence avec les activités de la Ligue ou d'autres facteurs.

En contrepartie, les mesures correctives décidées depuis 2016 ont permis de compenser tous ces effets défavorables. L'AG de juin 2016 avait prudemment accepté de voter une augmentation de 2 € par licence, ce qui produit ses effets en année pleine en 2017, avec presque 8.000 € de recettes supplémentaires.

Le travail des clubs a permis d'établir un nouveau record du nombre de licenciés, 4.029, soit 5,03 % d'augmentation (2 % de mieux que la moyenne nationale et meilleur résultat depuis 5 ans).

Le travail d'influence conduit par le Comité a été récompensé : le CNDS a ainsi retrouvé son niveau d'il y a trois ans et même un peu mieux ; les deux baisses consécutives du Département ont été partiellement compensées en 2017 ; les relations avec la nouvelle équipe de la ligue régionale ont permis d'espérer d'éviter la punition de 2015.

Des animations rémunérées plus nombreuses ont été mises en place, d'abord dans le cadre des activités périscolaires mais aussi dans d'autres secteurs (sport santé notamment).

À partir de septembre 2017, la politique sportive a évolué, se focalisant vers les tout jeunes joueurs, ce qui a permis un certain regain de la fréquentation des stages.

Le projet de stages ouverts et payants a été concrétisé, certes avec un peu de retard, au dernier trimestre.

Les employés ont consenti des efforts quant à leur temps de travail et une progression faible de leur rémunération et de leurs formations. Le CA les en remercie publiquement.

Il est aussi important de noter que la journée « Bad pour tous, tous au Bad » a bénéficié de subventions exceptionnelles (CNDS et Ville de Marseille) à hauteur de 6.500 € ; toutefois, cette aide récompense aussi les deux éditions précédentes (2014 et 2016), où le Comité avait investi sans subvention et une partie en a été reversée aux clubs ayant participé à l'opération « héritage de la candidature aux Jeux ».

En tenant compte de l'incertitude restant quant à la dotation totale de la Ligue, encore inconnue, les prévisions laissent augurer d'un résultat excédentaire, de l'ordre de 3.000 € (le plus probable) à 6.000 € (dans les hypothèses optimistes). Les déficits excessifs des deux années antérieures seraient ainsi en partie comblés et le Comité reviendrait à une situation financière très saine.

Prévisions pour les subventions publiques

Les prévisions 2018 pour les subventions publiques sont très pessimistes, à tous les échelons du sport français. Le budget du ministère chargé des sports devrait diminuer de moitié, tandis que l'enveloppe du CNDS est annoncée à plus de 50 % de réduction, du moins si l'Assemblée nationale ne se range pas à l'avis du Sénat. Enfin, les territoires (dont les départements et les communes) devraient aussi être affectés par une baisse de leurs crédits.

Le Comité est principalement concerné par le CNDS. Nul n'est encore à même de prédire quelle sera l'ampleur de la baisse ni quels seront les impacts sur les différents secteurs du CNDS.

En outre, les décisions définitives n'en seront connues qu'à l'été, voire qu'à l'automne.

Contenu du budget

Le budget présenté table sur une baisse d'environ un quart du CNDS (8.000 €, soit 25.000 pour 33.000 obtenus en 2017).

Il est clair que cette prévision est susceptible d'être fortement remise en cause, à la baisse ou, avec de la chance, à la hausse. Néanmoins, les décisions financières impactant le budget (tarif des licences, droits d'inscription aux compétitions...) ne pourront être prises, en majorité, que pour la saison prochaine, donc à l'AG de juin. Dans ce

contexte, il est proposé à l'assemblée d'adopter un budget très hypothétique fondé sur l'estimation précédente et sur certains correctifs pouvant déjà être entérinés.

Parmi ceux-ci figurent les stages ouverts, la poursuite des efforts (notamment en communication) pour augmenter la fréquentation des compétitions et des formations ou la recherche d'animations rémunérées (étant entendu que les activités périscolaires sont vouées à disparaître après juin).

Débat

N. Huet indique que, dans le CNDS, les crédits relatifs aux équipements seront touchés en premier, risquant même de disparaître. Il est possible par ailleurs que la préparation des Jeux de 2024 mobilise des crédits d'autres origines.

P. Manuguerra s'interroge sur la politique des fédérations, des ligues et des comités face à une baisse aussi importante de leurs ressources. Une compensation fondée uniquement sur les tarifs des licences provoquerait une trop forte augmentation.

N. Huet rappelle que la part nationale des licences n'a pas augmenté depuis 4 ans et que la FFBA D envisage une taxe sur les compétitions. B. Bert ajoute qu'il faudra se rendre à l'évidence d'une augmentation du coût de la pratique, dans tous les sports. G. Besse souligne que ces effets néfastes se feront aussi sentir dans les subventions accordées par les communes.

Vote

Le budget 2018 proposé par le conseil d'administration est adopté par 35 voix pour et 2 abstentions.

Élections partielles au CA

Des élections partielles au conseil d'administration sont nécessaires, car deux postes restent vacants.

Aucune candidature n'ayant été déclarée, les postes vacants le restent jusqu'à la prochaine AG.

Élection des représentants du Comité à l'AG de la Ligue

Aucune démission parmi les représentants du Comité à l'assemblée générale de la ligue régionale, ni candidature nouvelle, n'a été enregistrée.

L'ordre du jour étant épuisé, Bruno Bert remercie les présents.

La séance est levée à 21 h 20.